

acquitté par les recettes générales et une partie de la taxe de vente provinciale. Chaque malade doit payer \$1 par journée d'hospitalisation, et la période de séjour à l'hôpital n'est pas limitée.

Yukon et Territoires du Nord-Ouest.—Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, les services de santé sont dispensés grâce à un réseau de services établis par divers organismes publics, par les dénominations religieuses et, dans quelques régions colonisées, par des médecins de l'exercice privé. Les Services de santé des Indiens, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, maintiennent des services de santé à l'intention de la population indigène; le gouvernement territorial du Yukon, le Conseil des Territoires du Nord-Ouest ainsi que le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales en maintiennent à l'intention de la population blanche. Le ministère de la Défense nationale voit à la santé des forces armées.

Il y a au Yukon quatre hôpitaux généraux contenant 151 lits: deux hôpitaux à Whitehorse et à Mayo, sont dirigés par le gouvernement territorial; celui de Dawson est dirigé par l'Église catholique, et un autre, à Whitehorse, par le ministère de la Défense nationale. Des six médecins privés établis au Yukon, trois sont employés à service intermittent, à titre de médecins-hygiénistes, par le gouvernement territorial, et un autre par les Services de santé des Indiens. L'un des trois dentistes du Yukon travaille à service intermittent au compte des Services de santé des Indiens.

Les onze hôpitaux et les huit postes infirmiers des Territoires du Nord-Ouest comptent un total de 648 lits, dont 461 sont occupés par des tuberculeux. Six hôpitaux situés à Aklavik, Chesterfield-Inlet, Fort-Simpson, Fort-Resolution, Fort-Smith et Fort-Rae sont dirigés par l'Église catholique. Deux hôpitaux situés à Aklavik et à Panguirtung ainsi qu'un poste infirmier, à Hay-River, sont sous la direction de l'Église anglicane. La région administrative de Yellowknife dirige un hôpital. Des compagnies minières maintiennent deux autres hôpitaux à Port-Radium et à Norman-Wells. Les Services de santé des Indiens maintiennent six postes infirmiers, et la *Pentecostal Church* un à Hay-River. Les Territoires comprennent onze médecins, dont neuf sont à l'emploi des Services de santé des Indiens, huit infirmières d'hygiène publique et deux dentistes, dont six et un, respectivement, sont à l'emploi de ces mêmes services.

Au Yukon, c'est le Commissaire qui administre les services de santé réservés à la population non indigène. Le gouvernement territorial fournit un traitement complet, y compris le transport des tuberculeux et des malades atteints de poliomyélite, ainsi que des soins hospitaliers à l'intention des résidents indigents. Des subventions comblerent les déficits d'exploitation des deux hôpitaux généraux qui sont la propriété du gouvernement territorial. Les services d'hygiène publique comprennent la lutte contre les maladies contagieuses, les soins infirmiers d'hygiène publique, l'inspection sanitaire, et le dépistage de la tuberculose. Un médecin-hygiéniste en chef qui est domicilié à Edmonton et qui accorde une partie de son temps donne des conseils d'ordre technique sur le programme d'hygiène publique.

Les programmes de santé qui s'adressent à la population non indigène des Territoires du Nord-Ouest prévoient le traitement gratuit des tuberculeux, y compris le transport de ceux-ci, des soins hospitaliers gratuits pour les malades mentaux, le traitement gratuit des maladies vénériennes et le diagnostic gratuit du cancer, y compris le transport à la clinique d'Edmonton. Les indigents résidents ont droit aux services complets de médecin, de dentiste et d'oculiste, ainsi qu'aux soins dans les hôpitaux généraux. Il existe un programme spécial de services dentaires gratuits à l'intention des enfants âgés de moins de 17 ans. Afin d'aider les hôpitaux des missions, le gouvernement territorial verse tant par jour à l'égard de tous les malades payants. C'est le personnel des Services de santé des Indiens qui, en grande partie, s'occupe des services d'hygiène publique, et c'est le directeur de ces services qui remplit les fonctions de médecin-hygiéniste en chef des Territoires du Nord-Ouest.